

**LISTE DES NOUVEAUTÉS À LA UNE  
POUR LA SAISON D'HIVER 2009 - 2010  
publiée le 31 août 2009**

**AYAS-CHAMPOLUC**

Dès que la saison d'hiver débutera dans le domaine skiable Monterosa-Ski, la funiculaire «Frachey-Alpe Cerцерio» sera mise en service. Réalisée par la société Monterosa Spa, cette nouvelle remontée mécanique remplacera l'ancien télésiège biplace et comportera des cabines de 110 passagers chacune. La gare de départ se situera à Frachey (1.617 m d'altitude au-dessus du niveau de la mer), alors que la gare d'arrivée sera installée à Alpe Cerцерio (1.981 m d'altitude au-dessus du niveau de la mer). La remontée mécanique aura un débit de 1.550 p/h, avec 797 m de longueur suivant la pente et 364 m de dénivelée au total. Elle sera aussi utilisée durant la saison estivale.

**GRESSONEY LA TRINITÉ**

Réalisée sur un nouveau tronçon, à savoir du col Passo dei Salati au glacier d'Indren, la nouvelle remontée mécanique sera achevée par la société Monterosa Spa au sein du domaine skiable Monterosa-Ski. Cette installation à câble, qui s'appuie sur le brevet «Funifor», sera équipée de cabines de 60 places chacune. La gare de départ sera établie sur le col Passo dei Salati (2.962 m d'altitude au-dessus du niveau de la mer), tandis que la gare d'arrivée sera aménagée sur le glacier d'Indren (3.275 m d'altitude au-dessus du niveau de la mer). La remontée mécanique aura une dénivelée de 313 m pour une longueur suivant la pente de 1.569 m. Au cours de la saison d'hiver, elle desservira un nouveau espace hors-piste et durant l'été elle permettra d'accéder à un site panoramique et de pratiquer des randonnées alpines aux sommets du Mont Rose.

**BREUIL-CERVINIA**

Pour la prochaine saison d'hiver, la société Cervino Spa réalisera un nouveau télésiège muni d'attaches débrayables et de sièges capotés à 6 places. Établie sur le nouveau tronçon «Plan Torrette-Pancheron», cette remontée mécanique aura un débit de 3.000 p/h et remplacera les télésièges «Plan-Torrette» et «Plan Torrette-Alpe Giomen». La gare de départ et la gare d'arrivée seront situées respectivement à 2.438 et 2.949 m d'altitude au-dessus du niveau de la mer, avec 511 m de dénivelée au total et 1.881 m de longueur suivant la pente. Cette nouvelle remontée mécanique rénovera l'aménagement du domaine skiable dans la zone de Cretaz-Plan Maison.

**TORGNON**

La société S.I.R.T. Spa remplacera le téléski «Collet» avec un nouveau télésiège quadriplace muni d'attaches débrayables sur le nouveau tronçon «Chantorné-Collet». Cette nouvelle remontée mécanique, dont les gares de départ et d'arrivée seront établies respectivement à 1.850 et 2.246 m d'altitude au-dessus du niveau de la mer, aura un débit de 2.400 p/h avec 1.776 m de longueur suivant la pente. Atteignant le col inférieur du Mont Meabé, elle desservira les pistes existantes et, qui plus est, elle permettra de rejoindre les pistes n° 4 et n° 5 à l'aide de deux nouveaux tronçons de raccordement. En proximité du télésiège du «Col Fenêtre», la société construira une nouvelle piste de difficulté moyenne qui permettra de rejoindre la plate-forme de départ du nouveau télésiège.

**PILA**

En prévision de la saison d'hiver, la société Pila Spa renforcera aussi bien le réseau d'enneigement artificiel en enrichissant la piste n° 4, Plan Perdu, de 15 enneigeurs, que les installations de production de neige sur la piste n° 13, Leissé, notamment sur le dernier tronçon avec 5 nouveaux dispositifs. Grâce à ces interventions, la société sera en mesure d'enneiger artificiellement jusqu'à 62% de son domaine skiable. En ce qui concerne les remontées mécaniques, la vitesse d'exploitation du télésiège biplace «Couis 1» sera augmentée de 2,5 m/sec à 2,8 m/sec, de sorte qu'on puisse terminer le parcours en 8' et 56". La société construira un nouveau local à l'usage du

bureau des compétitions, davantage spacieux et accueillant, situé à Pila, à l'intérieur de la gare d'arrivée de la télécabine totalement renouvelée. Dans la gare de départ de la télécabine, à Aoste, on aménagera un local à l'usage exclusif des skieurs pour entreposer leur équipement de ski, qui sera doté de placards fermés et munis d'appareils de séchage pour chaussures de ski. Enfin, on renouvellera aussi la gare d'arrivée du télésiège Chamolé, où la clientèle pourra disposer des services établis.

### **LA THUILE**

La société Funivie Piccolo San Bernardo Spa construira une nouvelle piste noire, nommée «Maison Blanche n° 37», qui sera munie d'un équipement en neige de culture avec 12 enneigeurs afin de compléter le domaine skiable homonyme. La piste sera installée face à l'esplanade de l'hôtel Planibel, permettant ainsi au public de participer aisément aux événements organisés. Au sein du même domaine skiable on réalisera un nouveau parc de neige et on agrandira l'espace «Première glisses», réservé aux enfants et à leurs parents, en renforçant les tapis roulants du parc qui remplaceront le téléski «Edelweis». Sur les deux côtés de l'Espace Saint Bernard les équipements en neige de culture seront agrandis et renforcés, alors que certaines pistes seront réaménagées afin de les sécuriser davantage et d'améliorer leur facilité d'utilisation. Enfin, la société renouvellera aussi les gares de départ et d'arrivée du téléphérique DMC en réduisant leur impact sur l'environnement.

### **VALSAVARENCHÉ**

La Municipalité de Valsavarenche réalisera une nouvelle piste de ski de descente ayant une longueur de 400 m. De difficulté moyenne, elle sera dotée d'un réseau de neige de culture avec 5 enneigeurs et destinée aux entraînements de compétition de slalom.

### **VALTOURNENCHÉ**

La société Cime Bianche Spa achèvera l'équipement en neige de culture avec la mise en service d'un bassin de réception des eaux situé au col supérieur de Cime Bianche (3.000 m d'altitude au-dessus du niveau de la mer). Le bassin permettra d'enneiger artificiellement plus de 17 km de pistes à l'aide de 200 installations de production de neige. Au sein du domaine skiable, sur la plate-forme d'arrivée de la télécabine et en proximité de Baraccon, les tracés des pistes n° 1, n° 8 et n° 14 seront réaménagés. Un passage souterrain sera établi afin de favoriser le passage des skieurs au croisement entre les pistes n° 14 et n° 8 (cette dernière réservée aux compétitions) qui, en même temps, seront remodelées afin de les rendre davantage sûres. Toujours en matière de sécurité, la société investira dans des infrastructures mobiles au service de la grande piste de retour au village. Aux alentours du col inférieur de Cime Bianche on installera un dispositif de déclenchement artificiel d'avalanches au service de cette partie du domaine skiable. Pour les utilisateurs de raquettes à neige, la société accroîtra les itinéraires jusqu'à 5 km au total en proximité de Salette, à l'arrivée de la télécabine. Ces itinéraires permettront aux raquetteurs de contempler des paysages charmants.

### **ALAGNA-VALSESIA**

La société Monterosa 2000 Spa achèvera le réseau de neige de culture s'étendant du col Passo dei Salati jusqu'à Alpe Piana Lunga de sorte à assurer la couverture totale du parcours s'étalant du col Passo dei Salati à Alagna. Le tronçon de piste concerné a une longueur de 3,8 km et il est équipé de 55 enneigeurs.